

Investissement responsable : MAIF accélère en définissant sa stratégie de sortie des énergies fossiles et rejoint la Net Zero Asset Owner Alliance

Après avoir adopté en 2020 une stratégie climat volontariste pour ses investissements, incluant une sortie totale du charbon d'ici à 2030, MAIF élargit sa stratégie d'exclusion aux énergies fossiles non conventionnelles et au pétrole et s'engage auprès de la Net Zero Asset Owner Alliance, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés par l'Accord de Paris sur le climat. Une ambition forte qui positionne MAIF parmi les acteurs financiers les plus engagés dans la décarbonation de leurs portefeuilles d'investissements.

Le Conseil d'administration MAIF a validé le 13 octobre 2021 une stratégie de sortie des énergies fossiles. Cet engagement vient compléter la stratégie Climat appliquée aux investissements, adoptée en 2020, visant à s'inscrire d'ici à 2030 dans la trajectoire fixée par l'Accord de Paris de limitation du réchauffement climatique à +1,5°C. Le Groupe souhaite ainsi contribuer, à travers sa politique d'investissements, à l'objectif de neutralité carbone mondiale d'ici à 2050. C'est le principal objectif poursuivi par la Net Zero Asset Owner Alliance que MAIF rejoint ce jour, permettant de valoriser son engagement collectif et concret pour le climat.

Une stratégie de sortie des énergies fossiles parmi les plus engagées du marché

Pétrole, gaz de schiste, sables bitumineux... : les activités liées à l'exploration, la production, le transport et la transformation de ces énergies non renouvelables sont extrêmement polluantes et contribuent de façon massive aux dérèglements climatiques. Selon le GIEC¹, l'extraction et la consommation d'énergies fossiles représentent 75% des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Le scénario « Net Zero by 2050 » défini par l'AIE² en avril 2021 est sans appel : le financement de nouveaux projets de pétrole et de gaz doit cesser immédiatement pour atteindre l'objectif de l'Accord de Paris.

Dominique Mahé

Président du Groupe MAIF

Pascal Demurger

Directeur général du Groupe MAIF

« À travers ses activités d'investissements, le Groupe MAIF dispose d'une capacité d'action décisive en matière de financement de la transition vers une économie plus durable. En tant qu'acteur du bien commun, nous prenons en toute responsabilité la décision historique de ne plus financer ces énergies dont l'exploitation est destructrice pour la nature et les êtres humains et de concentrer nos investissements vers des activités et des modèles plus durables. »

¹ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (cf. rapport spécial sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C, publié en 2018)

² Agence internationale de l'énergie .

Cette stratégie repose sur 3 piliers :

- **L'arrêt immédiat du financement de nouveaux projets de production de pétrole et de gaz**
 - Exclusion absolue des entreprises développant de nouveaux projets d'exploration ou de production de pétrole ou de gaz⁴
 - Engagement auprès des sociétés de gestion pour qu'elles cessent de financer les nouveaux projets d'énergies fossiles (pétrole et gaz)
- **La sortie totale du pétrole et du gaz non conventionnels d'ici 2030**
 - Exclusion des producteurs d'énergies fossiles non conventionnelles³ au-delà d'un seuil de 5% de leur production⁴
 - Engagement auprès des sociétés de gestion pour qu'elles adoptent une stratégie de sortie des énergies fossiles non-conventionnelles à horizon 2030
- **La sortie totale du pétrole conventionnel d'ici 2040**
 - Exclusion des entreprises de l'industrie pétrolière⁵ (y compris la production d'électricité à partir de pétrole) au-delà d'un seuil de 5% du chiffre d'affaires⁴
 - Engagement auprès des sociétés de gestion pour qu'elles adoptent une stratégie de sortie du pétrole à horizon 2040

Une approche responsable et cohérente au service de la transition énergétique

Cette décision s'appliquera à l'ensemble du portefeuille d'actifs financiers de MAIF, à travers la gestion en direct et les fonds dédiés mais aussi la gestion déléguée. MAIF accompagnera ses sociétés de gestion partenaires afin qu'elles s'engagent à leur tour, au plus tard en 2025, dans une stratégie de sortie des énergies fossiles intégrant a minima la sortie des énergies fossiles non-conventionnelles à horizon 2030 et l'arrêt du financement de nouveaux projets d'énergies fossiles. Au-delà de cette date, MAIF prend l'engagement de ne plus confier de nouveaux investissements aux sociétés qui ne respecteraient pas ces critères.

La responsabilité de MAIF en tant qu'investisseur institutionnel se traduit également par la promotion de solutions d'épargne qui agissent pour le bien commun avec une proposition d'unités de compte qui excluront les énergies fossiles non conventionnelles et le pétrole au plus tard d'ici la fin de l'année 2021. En complément, MAIF VIE propose une unité de compte verte, MAIF Rendement Vert, permettant aux particuliers de financer, par de la dette à court et moyen termes, des projets d'énergie renouvelable.

Cette stratégie fera l'objet d'un processus de révision annuel et pourra être encore accélérée en fonction de l'évolution des enjeux et de l'analyse des experts.

³ Production de pétrole et de gaz de schiste, production de pétrole et de gaz issus de sables bitumineux, forage en Arctique, forage en eaux très profondes

⁴ Périmètre d'application : gestion en direct et fonds dédiés au Groupe MAIF

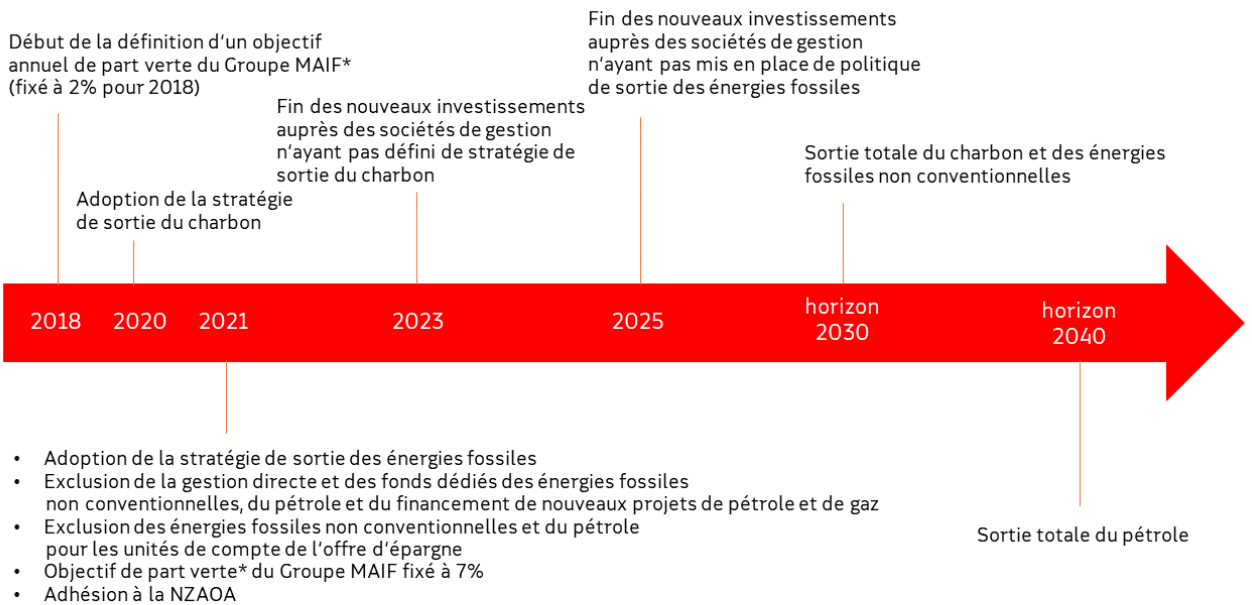
⁵ Les activités visées sont la production de pétrole, le raffinage et le transport de pétrole

Carole Zacchéo

Directrice des investissements et des placements MAIF



« MAIF est un acteur de longue date de l'investissement socialement responsable. Néanmoins le déploiement d'une démarche alignée sur les valeurs de notre mutuelle et sa raison d'être est un défi de tous les instants pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux. Ainsi, nous avons à cœur d'inscrire notre stratégie ISR et climat dans une démarche de progrès continu et d'accompagnement de nos partenaires pour la mise en œuvre d'une politique d'investissement attentive à la construction d'une société plus juste et plus durable. »



*Part des actifs financiers contribuant au financement de la transition énergétique

MAIF rejoint la Net Zero Asset Owner Alliance (NZAOA)

Pour atteindre ses objectifs, MAIF annonce son adhésion à la Net Zero Asset Owner Alliance, lancée en septembre 2019 par un consortium d'investisseurs sous l'égide des Nations-Unies. Cette initiative engageante a pour principal objectif de faire converger tous les détenteurs d'actifs vers une contribution à la neutralité carbone à l'horizon 2050 à travers la décarbonation des portefeuilles d'investissements. Elle constituera également un soutien à la mise en œuvre de la stratégie Climat MAIF en conduisant l'entreprise à fixer des objectifs intermédiaires tous les 5 ans.

A propos de MAIF

6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros en 2020. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions. Plus d'informations sur : <https://entreprise.maif.fr>

Contacts Presse MAIF

Garry Menardeau
garry.menardeau@maif.fr
06 29 37 10 99

Simon Vuillemin
simon.vuillemin@maif.fr
06 11 44 61 78

Contact Presse CLAI

Valentine Serres
maif@clai2.com
07 78 41 45 91